

Pdf archive 1

Ce chantier concrétisera un des volets du projet d'aménagement du Parc de Neerpede. Le plan opérationnel établi en 2020 par Bruxelles Environnement et la commune d'Anderlecht, pour valoriser l'ensemble du « Pays de Neerpede » – 200 ha à haute valeur paysagère – prévoit une série d'opérations destinées à faire de cette zone un parc régional à vocation naturelle et récréative. Sont ainsi prévus, l'aménagement d'équipements sportifs en dessous du Ring ; le retour à la nature des berges du Neerpedebeek ; une diversification écologique de la peupleraie ; la pose de murs anti-bruit sur le ring, etc.

Le projet de retour à la nature de l'étang dénommé Mayfair et de l'étang Moyen, également prévu a été amendé pour répondre aux conditions fixées par les permis d'urbanisme et d'environnement.